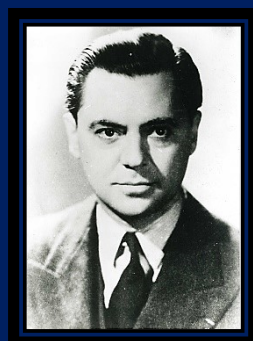
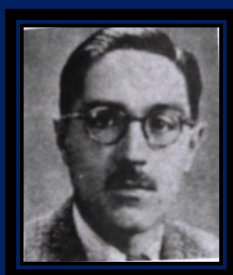
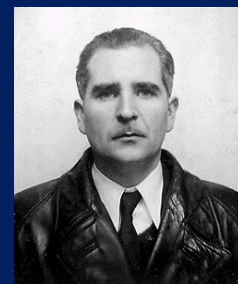


# Exposition des « Préfets dans la Guerre »

En RHONE-ALPES - AUVERGNE  
(1939 – 1945)

présentée par la *Société lyonnaise d'histoire de la police*  
parrainée par le préfet de la région Rhône-Alpes,  
préfet de la zone de défense et de sécurité sud-est, préfet du Rhône.



## Obéir ou désobéir ?

Juin 1940, la République est entre parenthèses. L'Etat Français se dote d'une administration forte, avec pour premier objectif la mise en œuvre de sa politique de collaboration avec le régime nazi. Il crée des supers préfets aux pouvoirs très étendus, les préfets régionaux, et, la police nationale structurée régionalement. Il promulgue un arsenal de mesures législatives et réglementaires, antidémocratiques, antisémites et xénophobes. La confusion est entière entre les pouvoirs politique, administratif et judiciaire. Le régime se durcit et s'enfoncé dans la collaboration la plus totale avec le III<sup>e</sup> Reich, instituant des juridictions d'exception et la Milice. Sur le préfet, haut-fonctionnaire d'autorité, repose l'application stricte de ces mesures. Il est le bras armé du gouvernement de Vichy. Marcel Peyrouton, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, en fait « *désormais des chefs, qui doivent savoir commander et organiser [...].* » Il va au-delà en leur assignant le « *rôle d'agent de propagande* ». Ils n'ont de compte à rendre qu'au « *Maréchal* », auquel ils prêtent un serment personnel. Homme fort du régime, le préfet doit être loyal et totalement dévoué.



Qui sont les préfets de Vichy ?

Comment réagir ? Obéir ou désobéir ?

Désobéir n'est-il pas trahir ?

Le préfet, pris dans un système hiérarchisé dont il est le chef.

L'obéissance est naturelle, elle est légitime, elle est due.

La morale est rarement éloignée de ce devoir.

Le patriotisme, de quel côté se trouve-t-il ?

Faut-il obéir ou transgresser ?

Autant de dilemmes, de cas de conscience.



Le Chef de la France Libre et le CFLN mettent en place une administration parallèle destinée à la gouvernance du territoire libéré et nomment, à cet effet, des commissaires régionaux de la République et des préfets.

L'objectif de cette exposition est de replacer dans l'histoire et de rappeler la mémoire de ces parcours courageux, qui, pour certains, se sont terminés par la mort en déportation ou l'exécution par l'occupant nazi ou la Milice. Nous sommes convoqués à nous interroger sur le douloureux dilemme, la crise de conscience, la fracture devant laquelle le haut-fonctionnaire d'autorité se trouvait. Le partage entre l'obéissance et la transgression, la trahison, la recherche du Patriotisme et l'identification du Devoir.

Sont ainsi mis en exergue des portraits de préfets, membres du corps préfectoral ou agents des préfectures des régions préfectorales de Lyon et de Clermont-Ferrand, (régions militaires de la Résistance R1 et R6), et des membres des mouvements, réseaux et maquis qui, à la Libération, ont été nommés commissaire régional de la République, préfet ou sous-préfet.

Tous en fonction ou dans la clandestinité ont eu pour idéal commun : Résister.

Cette exposition a été présentée au public, lors des Journées européennes du patrimoine, les 20 et 21 septembre 2014, à la préfecture du Rhône. Elle était associée à la projection d'un diaporama. Cet événement s'inscrivait dans la continuité de la publication, en 2013, « *Des préfets dans la guerre. Rhône-Alpes (1939-1945)* », éditée par l'ONACVG, qui constitue le support (E-livre, en ligne sur le site de la *Slhp* : <http://www.slhp-raa.fr>).

Nous aspirons à ce que cette exposition, que nous avons souhaitée didactique, s'adresse en priorité aux jeunes générations et qu'elle puisse être un outil pédagogique, vecteur de civisme et de citoyenneté, une contribution à une meilleure compréhension de cette sombre période, dans laquelle, le fonctionnaire d'autorité, qu'il soit préfet, policier, gendarme, agent de préfecture, douanier ou magistrat, et en un mot « l'Homme », s'est trouvé intimement et brutalement confronté à la recherche du devoir : obéir ou désobéir.

## Descriptif

12 panneaux sur toile de 80 X 120<sup>cms</sup> (avec œillets), dédiés à des préfets, sous-préfets et agents de préfecture.

- Emile Bollaert
- Pierre Bertaux
- Edouard Bonnefoy et Paul Haag,
- Robert Cluzan
- Robert Cousin et Raoul Didkowski
- Yves Farge
- Georges Guidollet-Ostier
- Henri Ingrand
- Henri Longchambon
- Charles Luizet
- Pierre-Paul Wiltzer
- Jean Moulin



5 panneaux au format A2 ou A3 : Le contexte 1939-1940, carte la division de la France en 5 zones, le rôle du NAP, *Noyautage des Administrations Publiques et du Super-NAP*, le double jeu d'un préfet resté en fonction sur ordre.

### Bibliographie

Diaporama audiovisuel : durée 10,30<sup>mn</sup> ; existe en version uniquement vidéo.

Les éléments de cette exposition, accompagnés ou non du diaporama, peuvent être mis à la disposition des organismes, institutions, établissements d'éducation qui le souhaitent.

Contact : Société lyonnaise d'histoire de la police (Slhp)

[shplyon@yahoo.fr](mailto:shplyon@yahoo.fr) - <http://www.slhp-raa.fr>

Michel Salager : 04.72.33.39.02